

Master 1 droit des affaires puis Master 2 droit social ?

Par **amandine34**, le 14/10/2014 à 08:56

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est possible de faire un M2 droit social après le M1 affaires. Sur le site de l'upec par ex c'est marqué M1 mention droit privé demandé. J'hésite entre M1 privé et affaires car on dit qu'affaires a + de débouchés mais je me dis que je réussirai mieux en M1 mention privé.

De même peut on faire un M2 gestion du patrimoine après un M1 affaires ?

Le truc est que j'hésite entre
M2 gestion du patrimoine
M2 droit notarial
M2 social
M2 immobilier
M2 obligations civiles et commerciales.

Merci.

Par **amandine34**, le 14/10/2014 à 08:58

En fait je voudrais savoir quels sont les débouchés (en terme de M2) après un M1 privé.

Merci de votre aide.

Par **bulle**, le 14/10/2014 à 12:40

Bonjour,

Vous pouvez faire n'importe quel M2 dans la mesure où cela est cohérent à savoir: avez-vous déjà les bases dans les matières du M2 (et de bonnes notes)? Avez-vous choisi les matières correspondant au M2 en M1? Avez-vous déjà effectué des stages dans le domaine du M2? ...

Par **amandine34**, le **14/10/2014 à 16:41**

Bonjour,

Enfin, je me suis inscrite ce matin. J'ai un peu peur d'avoir fait un mauvais choix mais comme il y a 3 matières de droit fiscal en affaire, j'ai opté pour le M1 privé mention privé (j'avais peur que le fiscal me plante).

Oui j'ai travaillé pendant plusieurs années dans le droit privé (famille, immo et banque).

En L3 j'ai raté société 1 et communautaire (mal géré mon temps). Donc je me suis dit que pour affaires c'était un peu mort.

Je n'ai pas pu choisir mes options (elles sont imposées par défaut car je suis des études à distance comme beaucoup visiblement d'après ce que j'ai vu ici je pense reconnaître des gens de ma promo).

En L3 les matières où j'ai eu des bonnes notes sont :

libertés publiques
droit des sociétés 2
droit social 1 et 2
droit des obligations
contentieux administratif
contrats spéciaux
droit comparé
droit international public
anglais

Sinon antérieurement j'avais fait autre chose et mes notes "positives" étaient ds ces domaines :

droit civil
immobilier
fiscal (mais c'était du par coeur donc facile)
intro historique du droit
droit administratif
économie
informatique
anglais

J'ai vu des M2 en droit des obligations civiles et commerciales. J'ai eu des bonnes notes en oblig donc je me demandais aussi si ce n'était pas possible avec un bon M1 privé privé de bifurquer dedans.

Ce qui peut m'attirer

- assoc de consommateurs (mais je ne vois pas d'offres)
- gestion de patrimoine (pour faire des liquidations de régimes par ex)
- rédiger des actes genre baux commerciaux....(peut être accessibles via l'immo ??)

Le M1 privé que je commence contient

-assurance/successions/bancaire/droit des entreprises en difficulté/ droit international privé 1 et 2/pénal /sûretés/PI/anglais.

J'aimerais savoir si malgré un M1 privé (si je l'obtiens) je peux qd même trouver un bon M2 pour bosser en entreprise ?

Au pire si je n'ai pas de M2 l'an prochain je me dit peut être refaire un 2ème M1 en affaires mais modulable pour ne pas avoir des matières "inutiles imposées" .

Merci de m'avoir lu et désolé pour "le pavé" mais je suis vraiment perdue.